

# Table des matières

---

	Page
<b>POINTS SAILLANTS DES TRAVAUX DU CAA EN 2009/10</b> .....	1
<b>COMITE DE L'AIDE ALIMENTAIRE</b> .....	2
<b>Composition et réunions</b> .....	2
<b>Faits nouveaux intervenus en 2009/10</b> .....	3
Situation alimentaire dans les pays en développement .....	3
Opérations en 2009/10 .....	3
Faits nouveaux en matière de politiques d'aide alimentaire .....	4
<b>Convention relative à l'aide alimentaire</b> .....	4
Action future .....	4
Prolongation de la Convention relative à l'aide alimentaire .....	5
<b>Questions administratives et autres</b> .....	6
CAA de 1999 : actions des membres .....	6
Président et Vice-Président pour 2010/11 .....	6
<b>ANNEXE</b>	
1. Convention relative à l'aide alimentaire : Opérations annuelles 2004/05-2009/10 .....	7

- - - - -

## Notes

- *Tous les chiffres en tonnes font référence à des tonnes métriques.*
- « m. » veut dire « million(s) ».

## Points saillants du Comité de l'aide alimentaire

- Les membres intensifient et accélèrent les travaux préparatoires pour une nouvelle Convention qui fournirait une aide alimentaire appropriée de manière plus efficace à ceux dont les besoins sont identifiés\*.
- Le Comité constate que, si les prix internationaux des denrées de base ont chuté par rapport à leurs pics de 2007/08, ils demeurent tout de même volatils et les prix des marchés locaux restent élevés dans certains pays en développement, notamment en Afrique subsaharienne.
- Les membres informent le Comité de leurs réponses face aux urgences alimentaires actuelles, notamment en Ethiopie, au Soudan, dans la région du Sahel et en Haïti.
- A une époque de rigueur budgétaire, les bailleurs concentrent leurs ressources sur les urgences les plus pressantes et sur les interventions les plus immédiates pour sauver des vies.
- Les récentes initiatives internationales en matière de sécurité alimentaire sont abordées lors des réunions du G-8 et du « Dialogue de Dublin ».
- Les opérations d'aide alimentaire au titre de la CAA en 2009/10 se sont élevées à 7,0 millions de tonnes, bien au-dessus des engagements cumulés des membres, mais en repli par rapport au total de 7,8 millions enregistré l'année précédente.

- - - - -

---

\* Lors de la 103<sup>e</sup> session du Comité, le 14 décembre 2010, les membres sont convenus d'entamer le processus formel de renégociation de la Convention relative à l'aide alimentaire de 1999.

## COMITE DE L'AIDE ALIMENTAIRE 2009/10

### Composition et réunions

#### Présidente

*M<sup>me</sup> Sharon Murphy (Adjointe en chef de la Division de l'Economie et de la Planification,  
Département de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, Irlande*

#### Composition

<b>Argentine</b>	<b>Japon</b>
<b>Australie</b>	<b>Norvège</b>
<b>Canada</b>	<b>Suisse</b>
<b>Union européenne et ses vingt-sept Etats membres</b>	<b>Etats-Unis d'Amérique</b>

Le Comité de l'aide alimentaire administre la Convention relative à l'aide alimentaire (CAA)\* de 1999, la dernière d'une série d'instruments juridiques évolutifs qui prévoient, depuis 1968, une coopération intergouvernementale continue en matière d'aide alimentaire. L'objectif premier de la Convention actuelle est de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale et d'améliorer l'aptitude de la communauté internationale à réagir à des urgences alimentaires et à d'autres besoins alimentaires des pays en développement, en particulier en mettant à disposition des niveaux appropriés d'aide alimentaire sur une base prévisible. Chaque membre du CAA s'engage à fournir un volume minimum annuel spécifié de céréales et autres produits éligibles aux populations vulnérables dans les pays en développement qui ont besoin d'aide alimentaire. Les donateurs sont incités à améliorer l'efficacité et la qualité de leur assistance afin de soutenir la sécurité alimentaire, notamment pour les groupes les plus vulnérables, et à renforcer la coordination entre les membres en matière de fourniture d'aide alimentaire. Une grande partie de l'aide fournie en vertu de la CAA est acheminée de façon multilatérale, notamment par le biais du Programme alimentaire mondial (PAM) et, de plus en plus, les opérations des donateurs font qu'ils achètent des denrées auprès d'autres pays en développement ou sur les marchés locaux dans les pays récipiendaires eux-mêmes.

Le Comité de l'aide alimentaire a tenu deux **sessions** durant 2009/10, toutes deux à Londres. La 101<sup>e</sup> session s'est tenue le 9 décembre 2009 et la 102<sup>e</sup> session a eu lieu le 4 juin 2010. Les représentants des membres donateurs et des observateurs d'organisations internationales concernés par l'aide alimentaire ont assisté aux réunions.

---

\* Comme éléments constitutifs de l'Accord international sur les céréales de 1995, la Convention relative à l'aide alimentaire de 1999 et la Convention sur le commerce des céréales de 1995 (administrées par le Conseil international des céréales – CIC) sont institutionnellement liées. Le Secrétariat du CIC fournit des services administratifs au Comité de l'aide alimentaire.

Les représentants de quatre gouvernements non membres (Inde, République de Corée, Afrique du Sud et Fédération de Russie) y ont également assisté en qualité d'observateurs. Ces dernières années, les membres du Comité ont étudié les changements qui pourraient être apportés au fonctionnement de la CAA actuelle et son Règlement intérieur qui seraient susceptibles d'améliorer l'efficacité de la Convention, en attendant sa renégociation éventuelle. Ces discussions se sont intensifiées en 2009/10 avec des **réunions informelles** avant chaque session du Comité ainsi qu'en février 2010, et l'établissement d'un **Groupe de travail** sur l'avenir de la Convention qui s'est réuni en avril 2010<sup>1</sup>.

### **Situation alimentaire dans les pays en développement**

Le Comité a passé en revue la situation alimentaire dans les pays en développement, à la lumière des rapports du Secrétariat du CIC concernant les derniers développements sur les marchés des céréales et des oléagineux. Des moissons exceptionnellement grosses en 2009, notamment dans le cas du blé, ont amélioré l'équilibre entre l'offre et la demande. Tandis que les prix à l'exportation du blé, des céréales secondaires et, dans une moindre mesure du riz, ont chuté par rapport à leurs sommets atteints en 2007, les prix des marchés locaux des principales denrées de base sont restés élevés dans plusieurs pays en développement, notamment dans la région du Sahel sapée par la sécheresse en Afrique de l'Ouest. Les marchés mondiaux des céréales et des oléagineux sont eux aussi restés volatils. Les projections de référence à moyen terme du Secrétariat suggèrent que le total des disponibilités de blé et de céréales secondaires, notamment dans le cas du maïs, vont se resserrer à l'horizon 2015 et que l'offre et la demande de riz resteront plus ou moins équilibrées.

Les membres ont informé le Comité de leurs réactions aux urgences alimentaires actuelles. A une époque de rigueur budgétaire, les principaux bailleurs concentrent leurs ressources sur les urgences les plus pressantes et sur les interventions pour sauver des vies les plus immédiates. L'Afrique de l'Est est une priorité toute particulière, avec une insécurité alimentaire extrême en certains points de l'Ethiopie, de la Somalie et du Soudan : la situation est aussi extrêmement difficile au Sahel, notamment au Niger et au Tchad. L'observateur de la FAO a également attiré l'attention sur l'insécurité alimentaire chronique qui règne en Corée du Nord. Lors de la session de juin 2010, l'observateur du PAM a souligné que la nature de l'aide alimentaire mondiale avait changé de façon spectaculaire au cours des dix dernières années. Si le volume fourni a continué de reculer en 2009, tout est désormais consenti sous forme de don, 92 % de l'aide alimentaire est directement distribuée aux bénéficiaires et 70 % passe par le biais de circuits multilatéraux. L'aide alimentaire d'urgence représente désormais 76 % des flux mondiaux. Selon les calculs du PAM, les flux d'aide alimentaire en 2009 ont pu couvrir potentiellement les besoins en calories de 25,9 millions de personnes et les besoins en protéines de 32,6 millions de personnes.

### **Opérations en 2009/10**

Selon les données préliminaires pour l'exercice clos en juin 2010, les membres de la CAA ont fourni 7,0 millions de tonnes\* de denrées, contre 7,9 millions l'année précédente, mais au-delà du total de leurs engagements annuels cumulés en vertu de la CAA, de l'ordre de 5 millions tons. Les opérations en Afrique se sont montées à

---

<sup>1</sup> Voir la section de ce rapport intitulée « Convention relative à l'aide alimentaire – action future »

\* En équivalent blé

4,4 millions de tonnes, soit 63 % du total. Ce chiffre faisait 0,7 million de tonnes de moins qu'en 2008/09, lorsque les donateurs avaient été confrontés à des urgences alimentaires particulièrement graves au Zimbabwe, en Somalie, en République démocratique du Congo et dans divers autres pays. Ce repli n'a été qu'en partie compensé par un accroissement sensible des contributions en faveur du plus gros récipiendaire de la région, l'Éthiopie. Près des deux-tiers des denrées fournies portaient sur des céréales et des produits céréaliers. L'Annexe montre le total des opérations par chaque membre ces dernières années.

### **Faits nouveaux en matière de politiques d'aide alimentaire**

Le Comité a pris note des initiatives internationales récentes en matière de sécurité alimentaire, y compris, en particulier, les déclarations communes sur la sécurité alimentaire mondiale par les dirigeants du G-8 lors de leur sommet à L'Aquila (Italie) en juillet 2009, et à la réunion des ministres du Développement du G-8 à Halifax (Canada) en avril 2010, qui se sont axées sur le renforcement de la redevabilité et de l'efficacité de l'assistance au développement. A la session de juin 2010, le Président a fait mention du « Dialogue de Dublin » avec la société civile en mai 2010<sup>2</sup>, lequel a englobé une discussion fructueuse sur l'assistance alimentaire. L'observateur de l'Organisation mondiale du commerce a informé le Comité sur les progrès réalisés dans le cadre du cycle de Doha de négociations commerciales multilatérales, qui comprenaient d'éventuelles disciplines sur l'aide alimentaire internationale.

Les représentants des membres ont informé le Comité des développements importants intervenus dans les politiques de leur gouvernement. Le gouvernement de l'**Australie** a conclu avec le PAM un Accord de partenariat stratégique sur quatre ans d'un montant de 180 millions de dollars australiens, y compris Aus\$40 millions destinés à un Programme d'alimentation dans les écoles géré par le PAM. La sécurité alimentaire est une priorité de la politique étrangère du **Canada** et sa nouvelle stratégie en matière de sécurité alimentaire jongle avec les réponses à court et à long terme aux besoins des pays en développement. Le Conseil des Ministres de l'**Union européenne** a adopté une nouvelle politique d'assistance alimentaire en juin 2010, qui prône un point de vue holistique des besoins alimentaires et une assistance qui va au-delà d'une réponse aux urgences. Les **Etats-Unis** s'engagent dans des investissements à grande échelle dans un certain nombre de pays partenaires comme moyen d'accélérer les progrès vers l'Objectif du Millénaire pour le développement d'une réduction durable de la faim et de la pauvreté.

### **Convention relative à l'aide alimentaire**

#### **Action future**

En 2008 le Comité de l'Aide alimentaire a instauré une série de réunions informelles entre les membres pour envisager le remplacement de la Convention relative à l'aide alimentaire de 1999 (CAA) par un instrument actualisé qui fournirait de manière efficace une aide alimentaire appropriée à ceux ayant des besoins identifiés. Si certains membres estiment que les négociations officielles devraient attendre la conclusion du Cycle de Doha à l'OMC sur les négociations commerciales, qui englobe des disciplines

---

<sup>2</sup> Dialogue avec la société civile organisé par le gouvernement irlandais sur le « Cadre global d'action intégré du Groupe spécial de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire »

applicables aux transactions d'aide alimentaire, il existe néanmoins un consensus qui estime que suffisamment de progrès ont été accomplis à l'OMC pour permettre aux membres du Comité de commencer des travaux intensifs sur les éléments possibles d'une nouvelle FAC.

Un questionnaire a été distribué aux membres en juin 2009 pour acquérir une meilleure appréciation de leurs points de vue sur les forces et les faiblesses de la Convention actuelle et les objectifs désirés d'une nouvelle. Les réponses ont été passées en revue lors d'une réunion informelle les 7 et 8 décembre 2009. Quatre points, en particulier, sont ressortis comme nécessitant des éclaircissements : la vision et les objectifs d'une nouvelle Convention ; sa place dans le système mondial de la sécurité alimentaire ; le type d'engagements que les donateurs devraient souscrire ; et le rôle du Comité. Le Comité, qui s'est réuni le lendemain, a décidé que les discussions informelles avaient été extrêmement fructueuses et qu'il serait bon d'accélérer le processus dans les mois précédant la prochaine session de juin 2010, lorsque le Comité allait décider s'il convenait ou non de proroger la CAA de 1999. Une autre réunion informelle a donc été organisée les 15 et 16 février 2010 afin de discuter des quatre points et d'envisager comment conserver la dynamique des discussions. Au terme d'une consultation écrite, le Comité de l'aide alimentaire a approuvé la proposition formulée lors de cette réunion de créer un Groupe de travail sur l'avenir de la Convention relative à l'aide alimentaire qui rendrait compte aux membres avant la session de juin.

Le Groupe de travail a commencé ses travaux le 15 mars 2010, au départ par le biais d'un échange électronique de points de vue puis il s'est réuni à Londres les 15 et 16 avril 2010. Son rapport au Comité en date du 22 avril énonçait une vision partagée des objectifs et des principes d'une nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire, des engagements des membres, du rôle du Comité et de la façon d'aller de l'avant. Lors de leurs consultations informelles les 2 et 3 juin 2010, les membres ont approuvé le rapport du Groupe de travail et décidé que plus de discussions s'imposaient sur des questions clés. Le Comité est donc convenu, lorsqu'il s'est réuni le 4 juin, que de nouvelles discussions informelles devraient avoir lieu avant la prochaine session de décembre 2010<sup>3</sup>. Leur but serait de développer plus à fond et de cristalliser certains aspects du consensus et d'obtenir une vision claire de l'avenir. Certains membres du Comité ont indiqué qu'ils étaient désormais prêts à entamer un processus officiel de renégociation mais d'autres membres n'étaient pas encore en position de le faire<sup>4</sup>.

### **Prolongation de la Convention relative à l'aide alimentaire**

A la lumière des progrès réalisés dans les discussions de l'action future, le Comité a décidé, lors de sa session de juin 2010, que la Convention relative à l'aide alimentaire de 1999, qui devait expirer le 30 juin 2010, serait prorogée à raison d'une année supplémentaire, jusqu'au 30 juin 2011.

---

<sup>3</sup> Elles se sont déroulées en septembre 2010 à Ottawa.

<sup>4</sup> Lors de la 103<sup>e</sup> session du Comité, le 14 décembre 2010, les membres sont convenus d'entamer le processus formel de renégociation de la Convention relative à l'aide alimentaire de 1999.

## **Questions administratives et autres**

### **CAA de 1999 : actions des membres**

Au 30 juin 2010, vingt-cinq des trente-cinq membres du Comité de l'aide alimentaire avaient achevé des procédures formelles de ratification ou d'adhésion à la CAA de 1999 : la situation était inchangée par rapport à un an plus tôt. Lors de sa session de juin 2010, le Comité a octroyé aux dix autres membres provisoires des prolongations de délai au 30 juin 2011 pour leur permettre de déposer leur instrument.

### **Président et Vice-Président pour 2010/11**

Lors de sa session de juin 2010, le Comité a nommé M<sup>me</sup> Leslie Norton (Directrice générale, Direction de l'assistance humanitaire internationale, ACDI, Canada) aux fonctions de Présidente du Comité pour 2010/11. Le Comité est convenu de reporter la nomination du Vice-Président pour 2010/11 à la session suivante.

- - - - -

## ANNEXE 1

### Convention relative à l'aide alimentaire Opérations annuelles : 2004/05-2009/10\* (exercices juillet/juin)

metric tons: wheat equivalent

DONOR	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10
ARGENTINA	-	-	-	-	-	-
AUSTRALIA	168,083	180,667	114,530	216,726	163,857	165,081
CANADA a)	437,341	448,534	474,438	520,903	551,475	524,148
EUROPEAN UNION c)	2,151,958	2,853,063	2,488,053	2,178,310	2,263,456	1,691,765
JAPAN a)	578,261	354,289	318,964	428,301	556,078	776,228
NORWAY a)	145,586	196,034	179,408	102,955	89,382	62,774
SWITZERLAND	71,854	61,608	71,051	69,872	59,368	47,861
UNITED STATES	5,363,186	4,830,710	3,869,162	3,630,343	4,256,834	3,745,514
<b>TOTAL b)</b>	<b>8,916,269</b>	<b>8,924,904</b>	<b>7,515,606</b>	<b>7,147,410</b>	<b>7,940,450</b>	<b>7,013,371</b>

\* These figures refer to the wheat equivalent of actual operations completed during the years shown, including EC value commitments (as estimated by the IGC Secretariat). They are not adjusted for product limits under Article IV of the Food Aid Convention 1999 and do not necessarily represent the performance of members in relation to their annual commitments, which are as follows (in tons):

Argentina: 35,000  
 Australia: 150,000  
 Canada: 420,000  
 EU: 1,320,000 tons (tonnage commitment) and €130,000,000 (value commitment)  
 Japan: 300,000  
 Norway: 30,000  
 Switzerland: 40,000  
 USA: 2,500,000

- a) Wheat equivalent of cash contributions as calculated on the basis of the "prevailing international market price". These figures therefore do not correspond to quantities actually shipped.
- b) Includes contributions under IEFRA - Immediate Response Account (IRA), as reported by WFP.
- c) EU and member States. For the purpose of this table, includes the wheat equivalent of FAC "value" contributions.